

tout d'abord comme il convient la situation exposée dans le rapport Currie et aborder ensuite le domaine du programme de défense, où nous pouvons épargner de nombreux dollars aux contribuables canadiens.

**L'hon. Robert H. Winters (ministre des Ressources et du Développement économique):** Je puis assurer aux honorables députés, monsieur l'Orateur, que je n'entends pas faire un grand discours au stade où en est rendue cette discussion-ci. Toutefois, je crois devoir dire quelque chose en réponse aux observations que vient de formuler l'honorable député de Red-Deer (M. Shaw). J'aimerais aussi revenir sur un discours qu'il prononçait le 26 novembre et lui assurer,—à lui comme à tous les honorables députés,—que ce qu'il a dit à ce moment-là n'a pas été absolument perdu, comme il peut peut-être le croire, comme d'autres députés peuvent le croire aussi, d'ailleurs, si on en juge par les discours prononcés au cours du débat. Si je prends part à la discussion c'est, du reste, que les entreprises de construction en cause ont été confiées à la Société centrale d'hypothèques et de logement, en tant que fondée de pouvoir du ministère de la Production de défense, lequel est responsable en premier lieu de l'exécution de ces projets pour le compte du ministère de la Défense nationale.

De temps en temps on m'a communiqué des informations sur ce qui passait pour des irrégularités à Penhold, Namao et Cold-Lake en Alberta, ainsi qu'en d'autres régions où il s'est fait de la construction dans notre pays. Dans chaque cas nous cherchons à aller au fond des choses et à déterminer si les rumeurs étaient exactes, à mettre bon ordre aux fautes et aux irrégularités. Les honorables députés apprendront sans doute avec plaisir qu'après le discours de l'honorable député de Red-Deer (M. Shaw) nous avons tenu des réunions auxquelles assistaient mes collègues de la Défense nationale (M. Claxton), de la Production de défense (M. Howe), des Mines et Relevés techniques (M. Prudham),—qui est, naturellement, directement intéressé,—le Solliciteur général, et leurs fonctionnaires compétents. Nous

avons étudié chacun des points soulevés par le député. J'admets que dans l'immense majorité des cas, il existait une explication logique relativement aux points qu'il a signalés. Dans un certain nombre d'autres cas, on pouvait remédier à la situation et toutes les fois que cela a été possible, on a pris immédiatement les mesures qui s'imposaient.

C'est avec plaisir que j'ai entendu ce soir le député dire qu'il a remarqué quelques améliorations à la suite de son discours à la Chambre. J'espère qu'il y verra une indication du fait qu'il n'a pas eu affaire à des sourds et que nous sommes tout disposés à corriger ce qu'il faut corriger. Au cours de notre réunion, nous avons estimé qu'en ce qui concerne les projets en Alberta et ailleurs, on pouvait répondre facilement aux points soulevés et que c'était au sein du comité, une fois qu'il sera constitué, qu'il faudra le faire. Si j'ai pris la parole ce soir, c'était uniquement pour assurer au député que lorsque ce problème d'ordre général sera évoqué au comité, ses arguments seront étudiés de façon à lui donner, je l'espère, entière satisfaction.

**M. G. C. Nowlan (Annapolis-Kings):** Le député de Red-Deer (M. Shaw) a dit qu'il terminerait avant dix heures. Je puis dire que je ne reprendrai pas mon siège avant dix heures. Voilà pourquoi, si Votre Honneur veut bien déclarer qu'il est dix heures, nous renverrons la suite du débat à une séance ultérieure. Sinon, nous poursuivrons jusqu'à dix heures.

**M. l'Orateur:** La Chambre désire-t-elle que je déclare qu'il est dix heures?

**Des voix:** Convenu!

(Sur la motion de M. Nowlan, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Fournier** propose l'ajournement.

—Lundi étant un jour réservé aux mesures d'initiative parlementaire, nous nous en tiendrons à l'article 15 du Règlement.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 9 heures et 50 minutes du soir.)